

Annonces légales

Etude de M^e PAQUET, avoué à Lille.

SEPARATION DE BIENS

Assistance judiciaire
(Décision du 17 février 1885)

Suivant exploit du ministère de M. Pollet, huissier à Lille, en date du 23 février 1885, enregistré, à la dame Désirée BENET, ménagère, demeurant à Lille, rue Sainte-Barbe, 14 bis, et sonne de M. Adolphe DUMORTIER, ci-devant marié.

A intenté contre son mari et contre M. Cusac, liquidateur, demeurant à Lille, « en sa qualité de syndic à la faillite de ce dernier », une demande en séparation de biens.

M^e PAQUET, avoué à Lille, pour l'affaire dans l'instance.

Pour extrait : Henri PAQUET.

Etude de M^e PAQUET, avoué à Lille.

SEPARATION DE BIENS

Assistance judiciaire
(Décision du 17 février 1885)

Suivant exploit du ministère de M. Lefèvre, huissier à Lille, en date du 23 février 1885, enregistré,

à la dame Marie FICHELLE, épouse du M. Charles LEMORT, ci-devant cabaretier, avec qui elle demeure à Lille, rue des Postes, cité Leclercq, 18.

A intenté contre son mari et contre M. Wannebroucq, liquidateur, au nom de la 112^e, section C, pour la constance de un a^r 50 centiaires et un revenu imposable de 1 franc 91 centimes.

M^e PAQUET, avoué à Lille, pour l'affaire dans l'instance.

Pour extrait : Henri PAQUET.

Etude de M^e COUSINARD, avoué à Oran (Algérie).

A VENDRE

GRANDE ET BELLE

USINE

propre à toutes industries
épouvantoirs accorder au chemin
de fer

Terrain : 15,000 mètres ; 4,000
mètres couverts.

Machine, générateur, transmis-

sions ; lagues sur 3 rues.

Façade de piétement.

Visibles sur Neuve-de-Roubaix,

102, à Tourcoing.

S'adresser pour traiter, à M.
Questel, rue Gantois, 75, Lille.

27.2m.10341

Etude de M^e DUJARDIN, notaire à Lille.

SEPARATION DE BIENS

Assistance judiciaire
(Décision du 17 février 1885)

Suivant exploit du ministère de M. Lefèvre, huissier à Lille, en date du 23 février 1885, enregistré,

à la dame Marie FICHELLE, épouse du M. Charles LEMORT, ci-devant cabaretier, avec qui elle demeure à Lille, rue des Postes, cité Leclercq, 18.

A intenté contre son mari et contre M. Wannebroucq, liquidateur, au nom de la 112^e, section C, pour la constance de un a^r 50 centiaires et un revenu imposable de 1 franc 91 centimes.

M^e PAQUET, avoué à Lille, pour l'affaire dans l'instance.

Pour extrait : Henri PAQUET.

Etude de M^e COUSINARD, avoué à Oran (Algérie).

A VENDRE

aux enchères

BELLES ET GRANDES

PROPRIÉTÉS

Tribunal de Commerce de Lille

Messieurs les créanciers de la

faillite du sieur OUDET-LA-

PLACE, négociant en bonneterie

qui sont à la vente et doivent se

center en vente ou par vente de

pouvoirs, dans le délai de vingt

jours à M. Cusac, rue Mansart,

no^r 20, à Lille, syndic de la

faillite, à la date du 28 février 1885.

M^e PAQUET, avoué à Lille, occu-

pera pour la dite dame dans l'in-

stance.

Pour extrait : Henri PAQUET.

Etude de M^e COUSINARD, avoué à Oran (Algérie).

A VENDRE

aux enchères

BELLES ET GRANDES

PROPRIÉTÉS

Tribunal de Commerce de Lille

Situées dans l'arrondissement d'Oran

Le Samedi 28 Mars 1885, à deux

heures, à Oran, en la date

d'échéance.

Premier lot.—Une PROPRIÉTÉ

appelée Sidi-Soushi, banlieue d'Oran, batiments de maîtres et de ser-

vier. Superficie de 31 h. dont 14

v. 1/2 (1885).

Deuxième lot.—Un terrain de 100

mètres sur 200 m. et 100 m. de

largeur, à 100 m. de la route de

Alger, à 100 m. de la route de

Constantine.

Troisième lot.—Un terrain de 100

mètres sur 200 m. et 100 m. de

largeur, à 100 m. de la route de

Alger, à 100 m. de la route de

Constantine.

Cinquième lot.—Un TERRAIN

au même lieu, de 10 h. 91a. 80c.,

appelé Cherchari. — Mise-à-prix,

25.000 francs.

Sixième lot.—Un TERRAIN

au même lieu, de 10 h. 91a. 80c.,

appelé Cherchari. — Mise-à-prix,

25.000 francs.

Septième lot.—Deux AUTRES

au dit lieu, appels Sidi-Brahma et Feddane. — Et Renel, contenant

ensemble 18 h. 6a. 70 c. —

Mise-à-prix, 9.000 francs.

Huitième lot.—Un TERRAIN

au même lieu, de 10 h. 91a. 80c.,

appelé Cherchari. — Mise-à-prix,

25.000 francs.

Ninième lot.—Une FERME

au même lieu, de 10 h. 91a. 80c.,

appelé Cherchari. — Mise-à-prix,

25.000 francs.

Dixième lot.—Une FERME

au même lieu, de 10 h. 91a. 80c.,

appelé Cherchari. — Mise-à-prix,

25.000 francs.

Onzième lot.—Une FERME

au même lieu, de 10 h. 91a. 80c.,

appelé Cherchari. — Mise-à-prix,

25.000 francs.

Onzième lot.—Une FERME

au même lieu, de 10 h. 91a. 80c.,

appelé Cherchari. — Mise-à-prix,

25.000 francs.

Onzième lot.—Une FERME

au même lieu, de 10 h. 91a. 80c.,

appelé Cherchari. — Mise-à-prix,

25.000 francs.

Onzième lot.—Une FERME

au même lieu, de 10 h. 91a. 80c.,

appelé Cherchari. — Mise-à-prix,

25.000 francs.

Onzième lot.—Une FERME

au même lieu, de 10 h. 91a. 80c.,

appelé Cherchari. — Mise-à-prix,

25.000 francs.

Onzième lot.—Une FERME

au même lieu, de 10 h. 91a. 80c.,

appelé Cherchari. — Mise-à-prix,

25.000 francs.

Onzième lot.—Une FERME

au même lieu, de 10 h. 91a. 80c.,

appelé Cherchari. — Mise-à-prix,

25.000 francs.

Onzième lot.—Une FERME

au même lieu, de 10 h. 91a. 80c.,

appelé Cherchari. — Mise-à-prix,

25.000 francs.

Onzième lot.—Une FERME

au même lieu, de 10 h. 91a. 80c.,

appelé Cherchari. — Mise-à-prix,

25.000 francs.

Onzième lot.—Une FERME

au même lieu, de 10 h. 91a. 80c.,

appelé Cherchari. — Mise-à-prix,

25.000 francs.

Onzième lot.—Une FERME

au même lieu, de 10 h. 91a. 80c.,

appelé Cherchari. — Mise-à-prix,

25.000 francs.

Onzième lot.—Une FERME

au même lieu, de 10 h. 91a. 80c.,

appelé Cherchari. — Mise-à-prix,

25.000 francs.

Onzième lot.—Une FERME

au même lieu, de 10 h. 91a. 80c.,

appelé Cherchari. — Mise-à-prix,

25.000 francs.

Onzième lot.—Une FERME

au même lieu, de 10 h. 91a. 80c.,

appelé Cherchari. — Mise-à-prix,